Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 16/02/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 16/02/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/725423
N° d'annonce : 725423

UNIQUE ET MULTIPLE COMMUNICATION

Société par actions simplifiée au capital de 1.101.100 €

Siège social : 86 rue Thiers 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

439 169 913 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal des Décisions de la Présidente en date du 01.02.2024, il a été décidé de transférer le siège social au **58 avenue Edouard Vaillant – 92100 BOULOGNE BILLANCOURRT,** à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de NANTERRE.

Pour avis

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeQI0G7kz
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQI0G7kz

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)